EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 31 MARS 2015

- n°162 de M. Jean-Noël Gex (PLR), de Mmes Andrea Burgener Woeffray (PS) et Eva Heimgärtner (CG-PCS), de M. Hans Werhonig (UDC) et de Mme Gisela Kilde (DC/VL) demandant au Conseil communal une étude pour l'aménagement de la Planche-Supérieure

M. Jean-Noël Gex (PLR) présente le postulat suivant:

"Suite à la décision du Conseil communal de généraliser la réglementation du stationnement payant dans toutes les zones de stationnement du quartier de la Neuveville, nous demandons à la Commune d'élaborer un concept de réaménagement et de remise en état de la Planche-Supérieure, conformément à l'engagement de ses services.

En effet, lors de la mise en zone 30 du quartier, l'introduction de la vignette 'habitant', le compromis zones de stationnement réglementées par disque avait été accepté par les habitants qui renonçaient ainsi au réaménagement de la Planche-Supérieure. En rompant l'accord tacite, la Commune doit maintenant s'engager pour la remise en valeur de cette place unique."